266.73
Se52mm

Rev. M Soly

SEMINAIRE

—DE—

SAINT-JOSEPH

—POUR LES—

MISSIONS NEGRES

P266.73
Se 52 mm

SEMINAIRE

DE

SAINT ⁜ JOSEPH

POUR LES

MISSIONS NÈGRES.

SAINT-HYACINTHE

DES PRESSES A POUVOIR DU "COURRIER DE SAINT-HYACINTHE".

1888

BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE

PROSPECTUS

DU

Séminaire de Saint-Joseph

BALTIMORE, MD,

Collège de St-Joseph, Mill Hill,
LONDRES, le 28 Août 1887.

MON RÉVÉREND PÈRE SLATTERY,

Vous vous êtes dévoué avec tant de zèle et d'intelligence aux plus grands intérêts des nègres d'Amérique, et Dieu a béni vos efforts d'une manière si visible, que je désire ardemment vous voir étendre davantage l'œuvre de notre société, par l'établissement d'un collège en Amérique pour l'éducation de jeunes gens destinés uniquement à ce que j'appellerais volontiers l'œuvre par excellence de l'Eglise en Amérique. Comme membres de la Société de Saint-Joseph, nous laissons à d'autres le soin spirituel des populations blanches, afin de pouvoir consacrer plus parfaitement toutes nos forces au salut des races qui sont dans un plus grand besoin, et chez qui, avouons-le, les vérités de l'Evangile n'ont jamais été

61517

annoncées d'une manière suffisante. Il se trouve aux Etats-Unis deux races également privées de secours religieux : les nègres et les sauvages, pour le salut desquels les évêques américains ont exprimé bien souvent la sollicitude la plus vive. La règle fondamentale de notre société nous permet de travailler pour l'un et l'autre de ces peuples malheureux. C'est pour répondre aux invitations de Sa Grandeur Mgr M. J. Spalding, archevêque de Baltimore, et de Mgr O'Connor, S. J., que notre société a fondé sa première mission chez les nègres des Etats-Unis ; et maintenant son Eminence le Cardinal-archevêque de Baltimore et Mgr l'Evêque de Richmond désirent que vous soyez chargé de fonder, dans le voisinage du grand Séminaire des Sulpiciens à Baltimore, un collège destiné uniquement à la formation de missionnaires qui voudront se consacrer au salut de cette race infortunée.

Je vous dis donc : au nom de Dieu et avec la permission et la bénédiction de l'épiscopat américain, allez et cherchez les ouvriers et les ressources nécessaires au succès de votre œuvre. Les sujets à la formation desquels vous travaillerez dans cette nouvelle maison seront formés à la règle, et soumis à la discipline de la société de St-Joseph, contractant ainsi des liens indissolubles avec l'œuvre des missions pour lesquelles vous les formerez, et acquerrant la force d'y persévérer jusqu'à la fin. Mais qu'il soit bien entendu que notre devoir est de travailler sous le contrôle des évêques et que nous n'avons pas d'autres intérêts ni d'autre but que ceux de seconder leurs vues et de

porter l'évangile chez ces peuples auprès desquels notre règle nous permet d'aller. Quant à la question de nationalité, je dis, qu'un collège dirigé par la société de St Joseph en Amérique, devra naturellement avoir un caractère tout à fait américain. Et il est bon qu'il en soit ainsi. Les élèves la fin et l'objet propre de cette maison en feront nécessairement une œuvre exclusivement américaine ; œuvre qui sera d'autant plus prospère et féconde qu'elle revêtira davantage un caractère *d'indigénéité*.

Je prie Dieu de vous protéger dans votre difficile entreprise, de vous consoler et de vous aider jusqu'à ce qu'elle soit accomplie à la satisfaction des évêques et de l'Eglise d'Amérique.

Votre dévoué père en Jésus-Christ,

† HERBERT, *évêque de Salford*
Supérieur-Général de la Société de St-Joseph.

CROYANCES DES NEGRES

Les sectes protestantes en réclament pour elles, 3,000,000.

100,000, *à peine, sont catholiques.*

3,000,000 donc, et plus, *ne font profession d'aucune religion :* non, certes, qu'il y ait de leur faute, car ils

sont un peuple naturellement religieux ; mais parce que : "Les petits demandent du pain, et il n'y a personne pour leur en donner." Lam. iv, 4.

"Venez, et secourez-nous" nous crient-ils.

OU DEMEURENT LES NEGRES ?

Il y a 7,000,000 de nègres dans toutes les parties des Etats-Unis.

500,000 sont répandus dans les Etats-Unis du Nord et de l'Ouest depuis le Maine jusqu'à l'Orégon.

1,500,000 habitent les Etats de Delaware Maryland, West Virginia, Tennessee, Missouri, Arkansas, et Texas.

5,000,000 se trouvent entre le Potomac et le Golfe du Mexique ; c'est-à-dire, dans la Virginie, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, la Floride, l'Alabama, le Mississipi et la Louisiane.

DANS CES HUIT DERNIERS ETATS IL Y A AUTANT DE NEGRES QUE DE BLANCS.

PRIERES POUR OBTENIR DES VOCATIONS A CES MISSIONS.

Dites au moins une fois par jour, un Pater, un Ave et le Gloria, suivis de l'oraison jaculatoire : "Saint-Joseph, ami du Sacré-Cœur, priez pour nous." (100 *jours d'indulgence une fois par jour.*)

BESOIN DE MISSIONNAIRES.

"Par les entrailles de la miséricorde de Dieu, nous prions et implorons les prêtres de consacrer, autant qu'ils le pourront, leurs pensées, leur temps, et leurs personnes constamment et uniquement, s'il est possible, au service des nègres." (II *Conc. National, No.* 488.)

"Comme la plupart des nègres sont encore hors du bercail du Christ, il faut chercher des ouvriers, qui brûlent de zèle pour le salut des âmes, et qu'on enverra travailler dans cette partie de la vigne du Seigneur. (III *Conc. Nat., No.* 239.)

"Jésus voyant donc ces troupes de peuples, il en eut compassion, parce qu'ils étaient fatigués, et couchés par terre comme des brebis qui n'ont point de pasteur. Alors il dit à ses disciples : La moisson est grande ; mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le Maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson. (*Matt. IX*, 36-38.)

Puissions-nous ne jamais donner lieu de dire que les catholiques de notre pays ont pour la civilisation et la conversion des nègres, et pour la diffusion des vérités de l'Evangile chez eux, moins de zèle que nos frères séparés qui font d'énormes sacrifices d'argent pour la propagation de ce qu'ils *appellent* la vérité.

CE QU'ON PENSE DU SEMINAIRE DE ST-JOSEPH ET DE SON OBJET.

Lettre de MGR. A. A. CURTIS, *évêque de Wilmington, Delaware.*

WILMINGTON, DEL., LE 2 NOV. 1887

Mon Révérend Père,

J'apprends avec grand plaisir que vous êtes actuellement à fonder un séminaire où seront formés des prêtres qui devront travailler à la conversion de nos pauvres nègres. Il faut bien que nous fassions quelque chose pour ces chères âmes si nous ne voulons pas nous exposer au risque d'attirer sur nous la malédiction de Notre Seigneur. Mais nos efforts ne porteront que peu de fruits tant que nous n'aurons pas des hommes appelés par Dieu et formés spécialement pour cette mission. Dans le seul diocèse de Wilmington, il doit y avoir plus de cent mille nègres, et cependant je doute fort qu'il y en ait cent sur ce nombre qui soient catholiques. Actuellement on ne peut faire, et on ne fait en vérité que très peu d'efforts pour les ramener dans le sein de la vraie Eglise. Que le Seigneur vous bénisse donc d'une manière signalée, vous et votre œuvre ; qu'il fasse prospérer votre entreprise, et qu'il vous fournisse les moyens de nous envoyer des hommes dévoués à la conversion de ces peuples, qui ont droit à une si grande part de notre sollicitude ; et qui d'ailleurs,

j'en suis convaincu, sont mieux disposés à embrasser la foi que beaucoup d'autres peuples plus policés, sans doute, mais aussi, loin d'être comme eux si bien disposés en faveur de la religion.

Votre tout dévoué en Jésus-Christ,

† A. A. CURTIS,
Ev. de Wilmington.

Lettre de Mgr. C. P. MAES, Eveque de Covington Ky.

Cathédrale Ste-Marie,
Covington Ky, 24 *Fév.* 1888.

Mon Révérend Père,

Votre lettre circulaire arrivée pendant mon absence m'est tombée sur la main hier seulement. Inutile de vous dire que votre admirable entreprise est acclamée ici d'un fervent *Deo gratias*, et que je serai heureux lorsque mon diocèse aura l'avantage de posséder au nombre de ses ouvriers évangéliques quelqu'un de vos missionnaires.

Je ne crois pas qu'il y ait plus de 50 nègres catholiques dans tout le diocèse de Covington; mais il y en a des milliers qui, assis à l'ombre de la mort, entourent nos villes de l'intérieur comme d'une haie d'ébène.

Oh ! puisse cette *Vinea Domini*, convertie au Seigneur, avoir sujet de s'écrier: *Nigra sum sed formosa.*

Je n'ai entrepris quelques travaux que dans une seule ville: savoir Lexington où il y a une population d'environ 10,000 âmes. Les plans d'une maison d'école bonne et spacieuse sont prêts, et l'an prochain *Deo dante*, nous ouvrirons sous la direction de quelques religieuses une école du jour pour les enfants,et une école du soir pour les adultes sous le contrôle des membres de la société St-Vincent de Paul.

Si Dieu seconde nos efforts, et je sens bien que les prières de votre congrégation vous ont déjà assuré le succès de votre entreprise, nous accueillerons vos prêtres avec plaisir aussitôt que vous pourrez nous en envoyer.

Suppliant le Maître de la Vigne de bénir votre dévouement, je demeure, mon Révérend Père, votre tout dévoué en J. C.

† CORNELIUS PAUL MAES,

Ev. de Covington, Ky.

" Si donc quelqu'un a des biens de ce monde, et que, voyant son frère en nécessité, il lui ferme son cœur et ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui ?"—ST-JEAN IÈRE ÈP. III 17.

LETTRE DE MGR. F. JANSSENS, EVEQUE DE NATCHEZ, MISS.

Meridian Miss., le 2 Nov. 1887.

MON RÉVÉREND PÈRE :—

Je viens de recevoir votre lettre en date du 20 Octobre. Vous y exposez votre projet de fonder le Séminaire de Saint-Joseph où seront formés des prêtres exclusivement pour les missions des nègres, et vous demandez l'approbation des évêques du Sud. Ceux-ci sentent, sans doute, l'immense responsabilité qui pèse sur leur conscience pour le salut des milliers de nègres qui se trouvent dans leurs diocèses. Quant à moi, je sens aussi les difficultés qui s'opposent à l'accomplissement de cette tâche. Nos prêtres du Sud sont tous dévoués et bien disposés à travailler pour les noirs aussi bien que pour les blancs. Mais le ministère n'est pas le même chez ces deux classes, et, à part quelques exceptions, il est presque impossible de faire beaucoup pour le salut des nègres et de se livrer en même temps au ministère des blancs. D'ailleurs, la plupart des diocèses du sud ont grand besoin de prêtres pour maintenir les œuvres déjà commencées et qu'il faut mener à bonne fin ; il est par conséquent presque impossible d'obtenir des prêtres qui ont en même temps les qualités requises pour cette œuvre et le désir de s'y consacrer. Je goûte fort le projet que vous avez formé d'ériger un Séminaire ; et je me réjouis par anticipation du

grand bien que cette œuvre promet d'effectuer chez nos pauvres noirs. Ayant travaillé exclusivement à la conversion des nègres durant plusieurs années, vous plus que tout autre êtes en état de former les jeunes gens à cet apostolat, et de nous pourvoir de ces prêtres dont nous avons un besoin si urgent.

J'espère que l'établissement de ce séminaire fera comprendre aux populations catholiques la nécessité de faire pénétrer chez les nègres les vrais principes de la morale chrétienne, car il y va non seulement du salut des âmes mais aussi de la prospérité future et matérielle et politique de notre vaste république. Je crois qu'il nous faut des prêtres et des instituteurs nègres pour réussir parfaitement dans cette œuvre si nécessaire et si admirable. Et plus je considère la condition de ces pauvres nègres, au moins dans l'état du Mississipi, plus je suis confirmé dans cette pensée. J'espère qu'avant longtemps on verra surgir de nouveaux Séminaires où l'on formera de jeunes éthiopiens au service des autels. et qu'ainsi l'œuvre à laquelle vous vous dévouez reposera sur des bases aussi solides que stables.

Recevez avec ma bénédiction mes meilleurs souhaits pour le succès de votre entreprise, et croyez-moi

Votre tout dévoué en Jésus-Christ,

† F. JANSSENS, *Ev. de Natchez.*

LETTRE DE MGR. J. J. KEANE, EVEQUE DE RICHMOND, VIRGINIA.

Cathéarale de St-Pierre,
Richmond, Va. le 37 Oct. 1887.

MON RÉVÉREND PÈRE :—

Pendant les années que nous avons travaillé ensemble au salut des pauvres noirs de la Virginie, j'ai trouvé en vous un aide si grand et un compagnon si sympathique, que je considère votre départ du diocèse de Richmond comme une grande perte et une juste cause de regret. Mais je me console dans la pensée que vos labeurs dans le nouveau champ, auquel le divin maître vous appelle, seront plus utiles que jamais à la cause qui nous est si chère. Les vœux ardents que je forme pour l'évangélisation des noirs ne se restreignent pas à ceux qui sont soumis à ma juridiction, ou confiés à mes soins; je suis certain que vous rendrez plus de services par la fondation du Séminaire de St-Joseph que d'aucune autre manière, au grand nombre de ces pauvres âmes, au salut desquelles nous devons nous prodiguer. Ces milliers de pauvres âmes plongées dans les ténèbres de l'erreur ont besoin de toute une armée d'hommes apostoliques, qui leur soient tout dévoués, remplis de cet esprit d'abnégation et de zèle, et possédant cette patience infatigable, ce tact et cette énergie particuliers, que requiert absolument la nature même de l'œuvre. Le maître de la moisson, qui en connaît le besoin, ne manquera point d'envoyer des ouvriers. Parmi la jeunesse nombreuse de l'Amérique, il doit y avoir des âmes d'élite que Dieu a destinées à un

apostolat si noble et si méritoire. Votre appel sera la voix qui leur fera connaître leur vocation ; votre séminaire sera l'aimant qui attirera les cœurs vers leur destinée providentielle et l'école préparatoire, où ils pourront se former à cette grande œuvre. Qu'il y ait toujours dans votre séminaire une foule de jeunes Lévites au cœur noble et généreux comme le demande une carrière aussi laborieuse ; puissent les évêques du Sud avoir sujet de bénir votre œuvre dans les missionnaires qui en sortiront.

Pour fonder et soutenir une telle institution on aura besoin de secours abondants, et de toutes sortes ; mais assurément le divin maître, qui le veut ainsi, ne permettra point qu'ils vous fassent défaut. Certes, cette œuvre ne manquera pas d'éveiller dans les cœurs de tous les habitants de notre vaste pays un zèle et une charité, qui certainement feront plus que répondre aux besoins de l'œuvre. Tandis que de jeunes hommes de grand cœur se consacreront volontiers à cette œuvre, et que leurs dignes pères et mères les comblant de bénédiction, dirigeront leurs fils vers ce sublime apostolat, d'autres ne manqueront pas de vous fournir les ressources, qui vous mettront en état de former ces jeunes gens à leur noble mission. Continuez donc courageusement, et ne craignez point que la providence de Dieu et la générosité de son peuple fidèle ne vous ménagent un succès complet.

Mon révérend père, croyez-moi toujours un ami sincère et tout dévoué à votre personne et à votre séminaire.

† JOHN J. KEANE, Ev. de Richmond.

Lettre de Mgr J. J. KAIN, Eveque de Wheeling, West-Virginia

Cathédrale de St-Joseph,
Wheeling, W,-Va., le 26 Oct., 1887.

TRÈS CHER ET RÉVÉREND PÈRE SLATTERY :—

Les besoins spirituels de notre nombreuse population noire intéressent beaucoup tous les évêques du Sud, auxquels surtout incombe le devoir de fournir à ces milliers d'âmes les moyens de parvenir à la connaissance de notre sainte religion. Il s'y oppose bien des difficultés qu'il faudra bien surmonter. Quoique aujourd'hui tous jouissent des privilèges de citoyen américain, les nègres forment une classe distincte, ayant un cachet particulier. On n'obtiendra donc que peu de progrès, tant qu'on ne leur aura pas donné des églises et des écoles spéciales, et que des hommes remplis de l'esprit apostolique et connaissant bien les nègres, n'auront pas été formés tout particulièrement pour cette œuvre.

Tout cela nécessitera de fortes dépenses, mais je me trompe grandement au sujet de la générosité de nos catholiques américains, si tous les efforts dirigés de ce côté ne rencontrent pas chez eux le plus cordial accueil, et l'appui le plus généreux.

Le séminaire que se proposent d'ouvrir les prêtres de la Société de St-Joseph dans la ville de Baltimore pour la formation de prêtres consacrés au service exclusif des nègres, est, dans mon opinion, la plus importante mesure à prendre pour l'évangélisation

de cette race. Il ne manquera pas de sujets pour cette œuvre vraiment apostolique ; car l'église de Dieu s'est toujours montrée féconde en ouvriers capables de subvenir à tous les besoins de sa mission vaste comme le monde. Les catholiques zélés de toutes les parties de notre pays contribueront libéralement à son maintien, afin de participer au mérite de répandre au loin la lumière et les bienfaits de notre sainte foi.

On a donc raison de prédire que ce séminaire, approuvé et béni par l'épiscopat américain, et généreusement soutenu par les aumônes et par les prières des pieux fidèles, sera le commencement d'un effort systématique pour la conversion de nos frères les nègres, et qu'il sera entre les mains de la divine providence, le moyen le plus efficace d'amener des milliers de ces chères âmes à la connaissance de notre sainte religion, et à la participation aux trésors inestimables de la Rédemption.

Recevez avec mes meilleurs souhaits ma bénédiction épiscopale.

Je demeure votre tout dévoué en Jésus-Christ.

† J. J. KAIN,
Ev. de Whee'ing.

"L'Ethiopie élèvera bientôt ses mains suppliantes vers Dieu."

Lettre de Sa Grandeur P. J. RYAN, Archeveque de Philadelphie, Pa.

Palais Archiépiscopal, Place Logan, Philadelphie, le 7 Nov. 1887.

MON RÉVÉREND ET CHER PÈRE :—

Je suis tout à fait d'accord avec les prélats qui vous ont encouragé à établir à Baltimore une maison d'étude voisine du Séminaire de St-Sulpice pour l'éducation de prêtres qui se consacreront entièrement à l'évangélisation des nègres aux Etats-Unis.

Tout en exprimant notre reconnaissance pour la dette de gratitude que nous avons contractée envers les prêtres dévoués de la Société de Saint-Joseph, qui ont été formés au collége de Mill Hill en Angleterre, nous ne pouvons que rester convaincus dans la pensée que les jeunes Lévites destinés à cette mission spéciale devraient être formés dans ce pays, où ils apprendront à connaître les enfants de la race chez laquelle ils auront ensuite à exercer le ministère, aussi bien que les autres races avec leurs idées et leurs coutumes qui devront nécessairement avoir de l'influence sur eux.

Je sens que nous n'avons pas fait tout notre devoir envers les nègres de nos Etats, et que l'établissement de l'institution projetée est un acte de réparation que nous ne devons pas négliger. Dieu vous a favorisé d'une vocation spéciale pour cette œuvre, et je sens

que vous inspirerez à nos prêtres ~~futurs~~ ce zèle éclairé et généreux que vous avez manifesté pour le salut et la sanctification de nos chers nègres.

Votre tout dévoué en Jésus-Christ.,

† P. J. RYAN,
Archevêque de Philadelphie.

Lettre de Son Eminence, JAMES CARDINAL GIBBONS, Archeveque de Baltimore.

Baltimore, le 17 Nov. 1887.

MON RÉVÉREND PÈRE:—

Je suis heureux d'apprendre que vous avez fait l'acquisition d'un établissement convenable pour servir de noviciat aux jeunes Lévites qui voudront se dévouer aux missions des nègres.

Il m'est inutile de vous dire combien j'ai à cœur le succès de l'œuvre pieuse que vous avez entreprise. L'idée en fut conçue au mois de Mai dernier dans une conversation que j'ai eue à Londres avec Mgr Herbert Vaughan, évêque de Salford et supérieur de votre communauté, au zèle désintéressé duquel ce pays est si redevable.

Je ne doute point qu'avec l'aide de Dieu votre séminaire ne devienne la source de bienfaits incalculables pour notre population nègre. Il excitera des voca-

tions dans l'intérêt d'un peuple comptant aujourd'hui sept millions d'âmes aux Etats-Unis, et il éveillera dans les cœurs des fidèles de ce pays un zèle sincère et pratique pour la conversion d'un peuple qui forme à lui seul presqu'un huitième de la population entière de l'union américaine.

Pour preuve de ma bonne volonté et de ma coopération, j'ai consenti avec plaisir qu'un des prêtres les plus distingués et les plus dévoués de mon diocèse vous fût associé dans le gouvernement de la nouvelle maison.

Que Dieu bénisse votre pieuse entreprise.

Votre tout dévoué en Jésus-Christ.

† JAMES CARDINAL GIBBONS.

Archev. de Baltimore.

Apotres pour les missions chez les Negres.

" Nous prions les supérieurs des séminaires de cultiver et de diriger vers les missions nègres les vocations de ces jeunes âmes qui veulent se consacrer au service des autels en leur rappelant souvent la promesse de Jésus-Christ, qui semble s'adresser particulièrement à cette œuvre apostolique : " Je vous le dis en vérité, personne ne quittera pour moi et l'évangile, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son

père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses terres, que présentement, dans ce siècle même, il n'en reçoive au centuple..... au milieu même des persécutions, et dans le siècle à venir la vie éternelle."

MARC. X. 29-30. [III Conc. Nat. No. 239.]

REGLES D'ADMISSION

1.—Les étudiants dès le jour de leur admission deviennent postulants de la Société de St-Joseph.

2.—Les postulants doivent avoir l'intention de consacrer leur vie aux missions chez les nègres comme membres de la Société de St-Joseph.

3.—Ne peuvent être reçus ceux qui ont été renvoyés d'aucune Société de missionnaires, ou qui ont fait profession dans quelque ordre religieux ou congrégation religieuse.

4.—Ils doivent être prêts à commencer au moins l'étude de la philosophie.

5—Chaque postulant doit payer, s'il le peut, un droit d'admission ; et aussi se pourvoir d'habits et de livres jusqu'à ce qu'il s'agrège à la société.

Regles principales de la Societe de Saint-Joseph.

1.—Le missionnaire se tient toujours prêt à partir pour quelque mission que lui assignent ses supérieurs.

2 —Mais il n'est pas obligé d'y travailler seul. Il a droit à au moins un compagnon ; car Notre Seigneur envoya ses disciples deux par deux.

3.—Il fait le vœu d'obéissance après avoir reçu les ordres mineurs ; prête le serment de la propagande quand il est fait sous-diacre, et il fait vœu de servir les nègres quand il est ordonné prêtre.

4.—Toute offrande faite à un membre appartient à la Société ; mais il peut user librement de son propre patrimoine.

5.—Il n'est pas permis au missionnaire de quitter sa mission sans une permission spéciale ; il ne peut faire ni entreprise, ni dépense avant d'en avoir reçu la permission de son supérieur local. Il doit aussi refuser toute dignité qui pourrait lui être offerte.

6. C'est dans l'esprit de la communauté que les exercices de piété ordinaires se fassent en commun, Notre Seigneur ayant promis que partout où deux ou trois seront réunis en prière en son nom il sera au milieu d'eux.

7. Outre les lois ecclésiastiques de notre pays et les statuts diocésains, chaque Père doit toute sa vie lire l'Ecriture Sainte et les auteurs des sciences sa-

crées, se rappelant ces paroles de l'Apôtre à *Tim* : *Attende lectioni—et doctrinæ* ; et ces autres de l'Eglise : *Sit doctrina vestra spiritualis medecina populo Dei.*"

8. Tous les mois une journée est employée à faire la retraite du mois et comme préparation à la mort.

9. Chaque annee une retraite speciale se fait soit dans une des maisons de la *Société* soit avec le clergé séculier du diocèse.

10. Les confesseurs et directeurs de conscience sont choisis parmi les membres de la société, ou quand ceux-ci ne sont pas assez nombreux, parmi les prêtres séculiers.

11. A la mort d'un missionnaire ou d'un membre de la Société St-Joseph trois messes sont dites pour le repos de son âme par les Pères ; ceux qui ne sont pas prêtres doivent offrir trois communions et trois rosaires.

12.—Les missionnaires devenus incapables de travailler soit à cause de leur grand âge, soit à cause de leurs infirmités sont leur vie durant supportés par la société.

Quels sont nos devoirs envers les Negres ?

" Nous devons tous reconnaître, chers frères, que l'affranchissement de l'immense population esclave des états du Sud a ouvert à notre charité et à notre zèle un nouveau et très-vaste champ. Les maux qui doivent nécessairement suivre l'émancipation sou

daine d'une si grande multitude, dont nous connaissons les dispositions et les habitudes particulières et la malheureuse condition, sollicitent impérieusement notre charité et notre dévouement chrétiens. Nous prions instamment le clergé et les fidèles confiés à nos soins de prêter le concours le plus généreux à l'exécution des mesures que prennent les évêques des diocèses où se trouvent ces pauvres âmes, dans le but de leur donner cette éducation chrétienne et de les soumettre à ce joug moral dont ils ont un si grand besoin." (Lettre pastorale du deuxième Conc. Plén. des E.-U.)

" Le chrétien à la vérité se doit tout d'abord à sa famille et à sa paroisse. Mais sa charité et son zèle ne doivent pas s'arrêter là. Ces vertus dans son cœur doivent, comme l'Eglise catholique, s'étendre à tous les hommes ; elles doivent être immenses en lui comme dans le cœur de Jésus-Christ " *qui mourut pour tous*" et "*se fit le rédempteur de tous*." La mission divine de l'Eglise s'étend à tous les temps, et à tous les lieux : "Allez, enseignez toutes les nations ; prêchez l'évangile à toute créature." Que ceux qui désirent le salut des âmes, prient beaucoup pour l'accomplissement de cette mission de l'Eglise sur la terre, et qu'ils s'estiment heureux d'y prendre part. Plus nous apprécions le don de la foi, plus nous devrons désirer la voir se répandre partout et s'emparer de tous les esprits.

" Dans presque tous les pays de l'Europe il y a des collèges pour les missions étrangères ainsi que des associations parmi les fidèles pour soutenir les

missions par leurs aumônes. Jusqu'à présent il nous a fallu mettre tout en œuvre pour soutenir les missions de notre propre pays, et nous n'avons jamais pu apporter qu'un bien faible concours aux missions étrangères. *Mais il faut bien prendre garde que nos propres fardeaux ne rendent notre zèle mesquin et acatholique.* Parmi nos pauvres sauvages, pour le salut desquels nous sommes spécialement responsables, il y en a encore des milliers qui sont enveloppés dans les ténèbres du paganisme. Bien plus, parmi les six millions [6,000,000] de nègres dispersés dans nos diocèses, un très-grand nombre ont un besoin extrême que des missionnaires aillent au plustôt leur donner une instruction toute chrétienne ; puis il est évident que dans les diocèses où ces pauvres âmes se trouvent en plus grand nombre, il est impossible de leur procurer tous les secours nécessaires sans l'intervention généreuse des populations catholiques plus favorisées de la fortune. (*Lettre pastorale du IIIe Conc. Nat.*)

"*Allez par tout le monde ; prêchez l'évangile à toute créature.*" (Marc. xvi. 15.)

"*Heureux l'homme qui a de l'intelligence et de l'attention sur les besoins du pauvre et de l'indigent. Le Seigneur le délivera dans le jour mauvais.* (Ps. xi.)

Seminaire et Societe de St-Joseph

1. La Société de St-Joseph se compose de prêtres et de laïques :—les prêtres se consacrent à l'évangélisation des nègres, les laïques soutiennent les missions par leurs aumônes.

2. Sont membres de la Société de St-Joseph ceux qui payent annuellement la contribution de vingt-cinq (25) centins.

3. Pour devenir zélateur il suffit de recueillir vingt contributions de vingt-cinq (25) centins. Toute personne désirant ainsi se faire zélateur, est priée de s'adresser au

RÉV. PÈRE JOHN R. SLATTERY,
Séminaire de St-Joseph.
Baltimore, Md., E. U.

Bienfaits Spirituels.

1. Les bienfaits spirituels des membres de la Société de St-Joseph sont :—une participation aux mérites des missionnaires, à leurs souffrances, à leurs labeurs, et à leurs bonnes œuvres, ainsi qu'aux prières

faites régulièrement chaque jour au séminaire, et au saint sacrifice de la messe offert toutes les semaines pour tous les membres vivants et morts.

2. Dès l'ouverture du Séminaire le saint sacrifice de la messe sera offert trois fois par semaine aux intentions de tous ceux qui donneront au moins vingt-cinq (25) centins par année.

3. Ceux qui offrent une contribution de $100 et plus sont inscrits comme bienfaiteurs. Le saint sacrifice de la messe sera offert tous les mois à leur intention.

4. Les bienfaiteurs donnant la somme de $5,000 pour l'éducation de prêtres missionnaires, deviennent par là même FONDATEURS DE LA SOCIÉTÉ ET DU SÉMINAIRE. Afin de perpétuer la mémoire d'un acte si agréable à Dieu et d'assurer aux FONDATEURS des prières constantes et journalières, leurs noms seront inscrits sur une TABLETTE DE MARBRE qui sera placée dans la chapelle du séminaire. Pendant leur vie et après leur mort la sainte messe sera offerte deux fois par semaine à leur intention.

5. Les dons par testament peuvent être faits au séminaire de St-Joseph et sous ce titre.

Ou est le Seminaire de St-Joseph ?

Le séminaire de St-Joseph est situé au coin sud-est de l'Avenue Pensylvanie et de la Rue Ste Marie, Baltimore, Md. Les étudiants de ce séminaire sui-

vent les cours du grand séminaire de Ste Marie, y recevant avec le clergé diocésain l'éducation supérieure que donnent les Messieurs de St Sulpice, spécialement voués à la formation des prêtres.

Le Séminaire de St Joseph sera ouvert le 15 Août, 1888.

Les demandes pour admission, aussi bien que les donations et les souscriptions, doivent être adressées au

RÉV. PÈRE A. B. LEESON,
109 *Hill Street*,
Baltimore, Md.

ou bien au

RÉV. PÈRE JOIIN R. SLATTERY, *Recteur*,
Séminaire de St-Joseph,
Baltimore, Md.

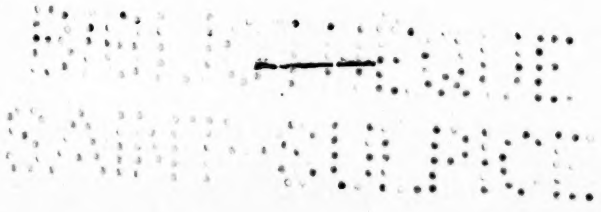

Property of
Saint Louis
Public Library

TABLE DE MATIERES

Page

Prospectus 3
Croyance des nègres..... 5
Où demeurent les nègres ?..... 6
Prières pour obtenir des vocations..... 6
Besoin de Missionnaires 7
Ce qu'on pense du Séminaire de St-Joseph, et de son objet. Lettres d'approbation..... 8
Apôtres pour les missions chez les nègres..... 19
Règles d'admission..... 20
Règles principales de la Société de Saint-Joseph. 21
Quels sont nos devoirs envers les nègres ?..... 22
Séminaire et Société de St-Joseph..... 25
Bienfaits spirituels..... 25
Où est le Séminaire de Saint-Joseph ? 26